

Commune d'Arthonnay

Compte rendu réunion du conseil municipal en date du 10 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le dix avril à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mmes PRIGNOT Michèle, LOMBARD Emilie, ROUSSEAU Noémie, Mrs VAN DEN BROECK Alain , LEONARD Jean – Claude, BOSVIEUX Jean, CHATELAIN Jean Pierre, CERVEAU Gilles, LEJAY Jacky, VERITA Jean Luc.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour une délibération fixant le nombre des membres du CCAS
Après consultation des membres du conseil, celui –ci accepte à l'unanimité d'ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Indemnités du maire :

Mme le Maire rappelle au conseil municipal le taux maximal de l'indemnité à 17 % de l'indice 1015 – pour les communes de moins de 500 habitants.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le taux de l'indemnité du maire à 17 % de l'indice 1015 comme actuellement.

Indemnités aux adjoints :

Mme le Maire rappelle au conseil municipal le taux maximal de l'indemnité à 6.6 % de l'indice 1015 – pour les communes de moins de 500 habitants.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le taux de l'indemnité des adjoints à 5 % de l'indice 1015 comme actuellement.

Délégués au Syndicat Départemental de l'Energies de l'Yonne :

Mr Alain VAN DEN BROECK est nommé titulaire
Mr Jacky LEJAY est nommé suppléant

Délégués au SIAEP Channes – Arthonnay :

Après avoir procédé au vote à bulletin secret :
Mr Jean Claude LEONARD est nommé premier délégué titulaire
Mr Jacky LEJAY est nommé deuxième délégué titulaire
Mme Michèle PRIGNOT est nommée première déléguée suppléante
Mr VERITA Jean Luc est nommé deuxième délégué suppléant

Délégués SITS de Chaource

Titulaire : Mme LOMBARD Emilie
Suppléante : Mme ROUSSEAU Josiane

Délibération pour déterminer le nombre de membres du CCAS :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à huit le nombre membres du conseil municipal – 4 membres de conseil municipal et 4 membres hors conseil nommés par le maire

Délégués du CCAS membres du conseil municipal :

Mme ROUSSEAU Josiane – Présidente

Mmes PRIGNOT Michèle, Emilie LOMBARD, ROUSSEAU Noémie, Mr Gilles CERVEAU

Commissions communales :

Annexe tableau ci-joint

Emploi d'adjoint technique :

Mme le Maire propose au conseil municipal de recruter un adjoint technique en contrat à 16/35*

Après en avoir délibéré à l'unanimité accepte d'embaucher un adjoint technique en contrat à 16/35 dès que possible.

Désherbage chimique des rues et du cimetière :

Après avoir consulté trois entreprises, la SARL 89G Services est retenue pour une prestation de 1542.15 € ttc

Balayage des rues :

Après avoir consulté trois entreprises, la SARL 89G Services est retenue pour une prestation de 360 € ttc pour un passage

Infos du maire

Le Mai culturel se déroulera comme les années précédentes sur le week-end de l'ascension .Le lavoir sera ouvert pour une exposition.

Un couple d'administrés du village propose de donner un volume important de livres , mais dans l'immédiat , la commune n'a pas la possibilité de les stocker et de les proposer aux habitants dans de bonne condition.

Les taux de la fiscalité intercommunale vont augmenter dès cette année.

Une info sur l'assainissement sera faite dès que possible

Une demande d'information sera faite afin de pouvoir réglementer la vitesse des camions sur la rte de Panfol.

La séance est levée à 22 heures 05

Le Maire

J . ROUSSEAU

